

Décision

Générale

colonial

Décision n° 368 accordé à Madame Soubielle femme d un adjoint principal hors classe des Services Civils en service à Djibouti

n° 368

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

un passage de retour par anticipation pour raison de santé est accordé à Madame Soubielle femme d un adjoint principal hors classe des Services Civils en service à Djibouti. Madame Soubielle qui bénéficie au point de vue des passages des avantages accordées aux fonctionnaires de la 1re catégorie B, voyage en 1re classe ; elle est autorisée à rentrer en France par voie maritime en compagnie de Mademoiselle Soubielle, sa fille, âgée de 12 ans. La dépense est imputable au Budget local de la Côte Française des Somalis.